



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2017 DU CONCOURS AAH

## PRÉPARATION ORAUX 2017 RÉF. 2000

Nos partenaires



ORAUX

### SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES DU CONCOURS AAH

Cette préparation est destinée à **tous les candidats admissibles aux concours interne, externe et 3ème concours** d'attaché d'administration hospitalière AAH, suite **aux épreuves écrites passées en juin 2017** et qui doivent se présenter **aux épreuves orales des concours**, afin d'intégrer les filières de formation statutaire de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

Cette session intensive offre aux candidats admissibles une préparation rigoureuse leur permettant de mobiliser **des connaissances précises et adaptées** aux enjeux actuels du monde contemporain, et plus spécifiquement du service public hospitalier. Elle leur apporte également toute **l'aide méthodologique et les outils de réflexion indispensables à leur réussite.**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants expérimentés, de spécialistes des concours administratifs, anciens jurés de concours, de directeurs, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé, qui ont pour rôle **de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé** tout au long de leur préparation aux épreuves orales d'admission.

La formation est séquencée autour de **deux regroupements** à Paris, après la publication des résultats d'admissibilité :  
- 3 jours mi-septembre  
- 4 jours fin septembre

**% 75% DE RÉUSSITE EN 2016**

### **!** MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. **Méthodologie de l'épreuve orale**
2. **Simulations de jury et entraînements** en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
3. **Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
4. **Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
5. **Aide à l'élaboration du CV** (pour les candidats au concours externe) et du **dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** - Dossier RAEP (pour les candidats au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours)
6. **Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements

### RENSEIGNEMENTS

**Céline LIMOUZY**  
Responsable pédagogique  
Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. : 06 71 64 65 90

**Catherine JOULAIN**  
Assistante formation  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. : 01 41 17 15 66

**SESSION 2017**  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 7 jours à Paris

#### REGROUPEMENT 1

**3 jours - 18, 19 et 20 septembre 2017**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-attachés de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps
- Aide à l'élaboration du dossier RAEP et du CV

#### REGROUPEMENT 2

**4 jours - 26, 27, 28 et 29 septembre 2017**

- 2 jours : entretien avec le jury – Grand oral (culture générale)
- 1 jour : oral de matière technique
- 1 jour : oral de langue vivante
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Actualisation des connaissances dans chaque matière



**BULLETIN D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)**

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79 ;

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



**CHOIX DES MATIÈRES POUR LES ÉPREUVES ORALES :**

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

- AAH  
 Autres : .....

**Profil du candidat**

- Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission	
<input type="checkbox"/>	AAH	<p><b>Arrêté du 29 novembre 2012</b></p> <p><b>3 épreuves orales obligatoires</b></p> <p>Épreuves facultatives (précisez) :</p>	<p><b>3 épreuves orales :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)*</p> <p><input type="checkbox"/> DPU*    <input type="checkbox"/> DHosp</p> <p><input type="checkbox"/> FiPu    <input type="checkbox"/> LSS et AS</p> <p><input type="checkbox"/> ECO*</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher)</p> <p><input type="checkbox"/> Allemand*</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais</p> <p><input type="checkbox"/> Espagnol</p>
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :			

\* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

**Légende :**

- DHosp = Droit hospitalier  
 DPU = Droit public  
 ECO = Sciences économiques

- FiPu = Finances publiques  
 LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

**COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)**

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Fonction.....  
 Adresse personnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone..... Télécopie.....  
 Téléphone portable (obligatoire).....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....  
 Fonction..... Service/Pôle.....  
 Adresse professionnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone..... Télécopie.....  
 E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Téléphone..... Télécopie.....  
 E-mail.....  
 Fonction.....



**TARIFS NETS DE TAXE 2017-2018 \***

- Préparation aux oraux du concours AAH  
 7 jours à Paris (3 jours + 4 jours) - Réf. 2000  
**Session réservée aux candidats admissibles** **900 €**

**CAS SPÉCIFIQUES, MERCI DE NOUS CONTACTER**

- Tarifs spécifiques pour tout règlement en autofinancement (paiement individuel)
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

- Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

- Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité